



ENFANCE
Bien grandir



PROJET PEDAGOGIQUE
ANNEE SCOLAIRE 2022-2023



**BOULE DE GOMME
PERISCOLAIRE**



**ASSOCIATION
LES BRIMBELLÉS**



**santé
famille
retraite
services**

1/ PRESENTATION DE LA STRUCTURE

2/ LES OBJECTIFS :

3/DES MOYENS POUR AGIR :

4/ ENCADREMENT

5/THEME DE L'ANNEE :

6/ LES LOCAUX

7/ LES HORAIRES

8/ LES MODALITES D'INSCRIPTIONS

9/ LES TEMPS D'ACCUEIL :

10/ LE SUIVI SANITAIRE

11/ EVALUATION :

1/ PRESENTATION DE LA STRUCTURE

L'accueil périscolaire « Boule de Gomme » est géré par l'association Familles Rurales les Brimbelles à Frasne du jeudi 1 septembre 2022 au 8 juillet 2023 :

Il accueille les enfants de 2 à 12 ans des écoles maternelle et primaire de Frasne.

Les conditions d'inscription sont définies dans le règlement intérieur de l'accueil transmis aux familles.

2/ LES OBJECTIFS :

Intentions Pédagogiques	Objectifs pédagogiques	Objectifs opérationnels	Les moyens
Permettre à l'enfant de se réaliser tout en respectant son rythme	Favoriser l'épanouissement et le développement de l'enfant au sein du groupe Favoriser son autonomie, sa liberté de choix, le rendre acteur de ses loisirs	Permettre à chacun de trouver sa place dans le groupe Proposer différentes activités	En proposant différents espaces Activités manuelle et jeux
Assurer sa sécurité physique et affective	Donner des repères clairs, instaurer des règles de vie Respecter le matériel et les locaux	Avoir des règles communes et comprises par tous	Créer un affichage lisible, ludique et à la vue de tous Lieu de rendez-vous identiques en fonction des créneaux Différents espaces mais toujours les mêmes
Favoriser la socialisation de l'enfant	Permettre à l'enfant de trouver sa place parmi les autres Permettre aux enfants d'avoir une attitude responsable Veiller au respect de soi et des autres	Favoriser les nouvelles rencontres Encourager et valoriser les bonnes actions Hygiène de base (prévention covid) Ecoute de l'animateur	En faisant participer les enfants aux tâches de la vie quotidienne En étant attentif à chacun Affiches et explications
Développer l'imaginaire et la créativité	Favoriser l'imagination et la créativité de l'enfant Développer la curiosité de l'enfant, ses connaissances et ses compétences	Utiliser et mettre en valeur l'imaginaire des enfants. Développer les connaissances de l'équipe d'animation.	

3/ DES MOYENS POUR AGIR :

➤ Animateur

Il dispose de qualités relationnelles et pédagogiques développées

Il privilégie la relation avec l'enfant

Il est à l'écoute des familles

Il sait s'adapter

➤ L'équipe

C'est un ensemble de compétences complémentaires

C'est une unité et un repère quotidien pour les enfants

C'est un discours commun :

- Sur le fonctionnement, tel qu'il a été décidé par le directeur et l'équipe d'animation
- Sur l'entraide, entre animateurs, avec les remplaçants et les nouvelles recrues
- Sur le partage des savoirs, des informations, du matériel et des locaux

Ce que l'on attend de l'équipe d'animation se résume en trois grands mots :

Animer - Sécuriser - Communiquer

CONNAISSANCES	SAVOIR FAIRE	SAVOIR ETRE
Connaitre le public des 3 à 11 ans Connaitre les Règlementations Connaitre la gestion de groupe	Avoir un langage adapté Avoir un comportement adapté Mettre en place des activités	Faire preuve d'ouverture d'esprit Etre réactif et savoir s'adapter Etre capable de se remettre en question

MISSIONS	EXIGENCES de RESULTATS
Animer un groupe d'enfants au quotidien, quel que soit le moment Assurer la polyvalence demandée Veiller à la sécurité morale et physique de tous Transmettre les informations aux interlocuteurs concernés Travailler en équipe Etre source de propositions	Mettre du ludique dans le quotidien S'entraider Prendre des initiatives S'adapter aux différentes situations Travailler avec les contraintes réglementaires et sécuritaires

➤ La directrice

- Elle est garante de la sécurité moral, physique et affective des enfants.
- Elle veille au bon fonctionnement de l'établissement et gère l'ensemble des tâches (administratif, planning, partenaire, stocks, accueil...)
- Elle doit être capable de se faire entendre par l'équipe d'animation tout en leur laissant une certaine souplesse
- La directrice attend de l'équipe d'animation que chacun soit à l'écoute des autres autant entre eux qu'avec les enfants/parents. Il attend également que chacun propose des activités réfléchies, qu'il veille à la sécurité des enfants et respecte le rythme de chacun.
- Elle attend également de l'entraide entre chaque membre de l'équipe et que chacun respecte et fasse respecter les règles au sein de l'accueil périscolaire sous forme de dialogue.

4/ ENCADREMENT

Mme Christel BOSSI, directrice BEESAPT (bureau + matin, midi et mercredi)

Mlle Emme CHAMORET, animatrice BAFA (midi et 2 soirs par semaine)

Mme Florence FOISSOTTE, animatrice BAFA (midi)

Mme Nadine RENAUD, animatrice BAFA (midi + entretien et soir) et mercredi

Mme Séverine SALVI, animatrice stagiaire BAFA (matin, midi et soir)

Mme Jocelyne VERDURE, animatrice BAFA (midi + entretien) et mercredi

Le nombre d'enfant accueillis est en lien avec les normes d'encadrement fixées par le PEDT et la DRDJSCS soit 1/10 pour les -de 6 ans et 1/14 pour les + de 6ans et la capacités d'accueil des locaux. L'équipe d'animation accueille les enfants, prépare des activités et veille à la sécurité physique et morale des enfants.

La directrice reste l'interlocuteur privilégié des familles.

5/THEME DE L'ANNEE :

Les régions en couleurs

Septembre/Octobre : Bourgogne - Franche-Comté Nord Est

Novembre/Décembre : Nord-ouest

Janvier/Février : Sud Est

Mars/Avril : Sud-Ouest

Mai/Juin/Juillet : Corse et Outre-Mer

6/ LES LOCAUX

La mairie met à notre disposition les locaux :

- Au premier étage gauche du groupe scolaire primaire de Frasne : une grande salle, un coin jeux et un bureau,
- La cuisine (réfrigérateur, four de remise en température, lave-vaisselle),
- Un préfabriqué à côté de l'école pour la cantine des primaires (réfrigérateur, four de remise en température, lave-vaisselle),
- Le préau gauche de l'école primaire, la cour extérieure ainsi l'espace jeux de la Micro-crèche Boule de Neige,
- La bibliothèque de l'école,
- Les sanitaires du groupe scolaire

7/ LES HORAIRES

- De 7h00 à 8h15, le lundi, mardi, jeudi et vendredi
- De 11h30 à 13h30 et de 16h15 à 18h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi,
- De 7h30 à 18h00 le mercredi

8/ LES MODALITES D'INSCRIPTIONS

Pour pouvoir participer à l'accueil périscolaire, il faut avoir au préalable rempli une fiche d'inscription pour créer un dossier dans le portail familles

Les parents doivent fournir dans leur espace personnel du Portail Famille un dossier d'inscription qui contient les documents suivants :

- La validation du règlement intérieur
- Les photocopies de vaccins
- L'attestation d'assurance responsabilité civile
- La cotisation de 20€

Les tarifs s'appliquent en fonction du quotient familial communiqué par la CAF ou la MSA :

TARIFS ACCUEILS DE LOISIRS : FRASNE - à partir du 1er septembre 2022

Activités	durée en h	Tarifs par quotients				
		QF inf à 350 €	de 351 à 750 €	de 751 à 1000 €	de 1001 à 1350 €	QF sup à 1351 €
Périscolaire						
Matin : 7h00 - 8h15	1,25	1,86 €	2,09 €	2,32 €	2,56 €	2,79 €
Matin : 7h30 - 8h15	0,75	1,11 €	1,25 €	1,39 €	1,54 €	1,68 €
Matin 2 : 8h00 - 8h15	0,25	0,37 €	0,41 €	0,46 €	0,52 €	0,56 €
Midi avec repas : 11h30 - 13h30	2	6,09 €	6,35 €	6,61 €	6,87 €	7,12 €
Soir sans gouter 16h15-16h30	0,25	0,37 €	0,41 €	0,46 €	0,52 €	0,56 €
Soir 1 : 16h15 - 17h00	0,75	1,11 €	1,25 €	1,39 €	1,54 €	1,68 €
Soir 2 : 16h15 - 17h30	1,25	1,86 €	2,09 €	2,32 €	2,56 €	2,79 €
Soir 2 : 16h15 - 18h00	1,75	2,61 €	2,93 €	3,25 €	3,58 €	3,90 €
Soir 3 : 16h15 - 18h30	2,25	3,34 €	3,77 €	4,18 €	4,60 €	5,02 €
		- €	- €	- €	- €	- €
Extracolaire						
Péri Loisirs 8h-9h	1	1,47 €	1,67 €	1,86 €	2,04 €	2,22 €
Péri Loisirs 8h30-9h / 17h30-18h	0,5	0,74 €	0,83 €	0,93 €	1,02 €	1,11 €
AL Matin (9h-12h)	3	3,74 €	4,19 €	4,65 €	5,10 €	5,56 €
AL Après Midi (14h-17h30)	3,5	4,85 €	5,38 €	5,91 €	6,44 €	6,97 €
AL Journée avec repas (9h-17h30)	8,5	12,93 €	14,06 €	15,20 €	16,34 €	17,47 €
		- €	- €	- €	- €	- €
Mercredi Loisirs						
1/2 heure de garde	0,5	0,74 €	0,83 €	0,93 €	1,02 €	1,11 €
Activités animation 9h30-11h30	2	2,95 €	3,33 €	3,72 €	4,08 €	4,44 €

9/ LES TEMPS D'ACCUEIL :

1. L'accueil le matin :

Les enfants arrivent selon inscription à partir de 7h00.

Il est possible que l'enfant prenne un complément de petit déjeuner fourni par les parents.

A 8 h 10, l'animateur rassemble les enfants pour aller à l'école :

- Les enfants du primaire sont accueillis dans la cour par l'enseignant qui est de surveillance et les autres dans leur classe respective
- Les maternelles sont confiées aux institutrices, l'animatrice échange également avec ces dernières si elle a des informations à communiquer de la part des parents.

2. L'accueil le midi s'organise autour :

- du repas pris dans les locaux du périscolaire et dans le préfabriqué
- du temps d'animation : jeux extérieurs, intérieurs, activités manuelles, etc, où les enfants évoluent davantage en autonomie pour décompresser du temps scolaire. Pour les plus petits, un temps de repos peut être organisé. Des activités sont proposées en fonction du thème et selon un planning trimestriel.

3. L'accueil le soir s'organise autour :

- du goûter fourni par l'accueil (16h30-17h00)
- du temps d'animation : jeux extérieurs, intérieurs, activités manuelles, etc, où les enfants évoluent en autonomie pour décompresser du temps scolaire
- **Sur tous ces temps d'accueils**, du matériel pédagogique est à disposition des enfants, autant pour les activités intérieures (feutres, feuilles, peinture, jeux de société, de construction, etc) que pour l'extérieur (ballons, raquettes, dinette, pelles à neige, etc).

4. L'accueil le mercredi s'organise :

- accueil possible dès 7h30 et jusqu'à 18h
- accueil mercredi 9h/12h 14h/17h30 avec ou sans repas

Une activité manuelle, sportives ou musicale sera proposé le matin et l'après-midi.

Sur tous ces temps d'accueils, du matériel pédagogique est à disposition des enfants, autant pour les activités intérieures (feutres, feuilles, peinture, jeux de société, de construction, etc) que pour l'extérieur (ballons, raquettes, dinette, pelles à neige, etc).

L'accueil dispose sur place **d'une pharmacie** et de l'accès aux dossiers familiaux et sanitaires des enfants en cas de besoin.

10/ LE SUIVI SANITAIRE

Une personne au sein de l'équipe pédagogique, la directrice, est désignée pour remplir la fonction sanitaire qui s'organise autour des soins et de la santé, elle fera un récapitulatif à l'équipe, pour les précautions à prendre, régimes alimentaires, allergies, prises de médicaments.

Les parents doivent remplir un dossier qui contient une fiche sanitaire, indiquant les recommandations à suivre.

Si un enfant à une pathologie spécifique, PAI, les parents devront en informer la direction et remettre les médicaments avec le protocole, dans une trousse au nom de l'enfant.

Si un enfant est malade et doit prendre des médicaments, les parents devront en informer la direction à qui ils auront remis les médicaments ainsi que l'ordonnance, le tout au nom de l'enfant.

Sans ordonnance aucun médicament ne sera administré.

Lors des sorties, l'équipe veillera à ce que la trousse de secours soit complète.

Tout soin sera noté sur un registre en indiquant, le nom de l'enfant, date et heure du soin, la nature de la blessure et les soins apportés.

11/ EVALUATION :

Nous pourrons évaluer l'intérêt de nos actions en testant les enfants sur les thèmes abordés précédemment, par l'intermédiaire de petites discussions lors des temps de repas, de goûter, etc...

De plus, l'équipe pédagogique évaluera ses actions lors de discussions ou de réunions prévues à cet effet.

Nous pourrons également nous mettre en relation avec les familles de manière à savoir si l'enfant a changé son comportement à la maison par rapport à ce qui aura été entrepris à l'accueil périscolaire.

***Nous adressons nos remerciements à tous nos partenaires
qui nous permettent d'apporter aux usagers de notre structure un accueil et un accompagnement de qualité***